

MM. Guéant et Delanoë s'affrontent sur le sort des sans-papiers tunisiens

Le Monde
29 avril 2011

Une bonne part des Tunisiens arrivés à Paris ces dernières semaines ont été placés en garde à vue

Le sort des quelque 200 à 500 Tunisiens arrivés à Paris ces dernières semaines, après avoir débarqué sur l'île italienne de Lampedusa devient une affaire politique. Alors que ces migrants subsistaient dans des conditions très précaires, dans différents quartiers de la capitale, une vaste opération de police a eu lieu, mercredi 27 avril au soir, 24 heures après une autre similaire, mardi 26 avril. A Marseille aussi des interpellations ont eu lieu mercredi soir. Un grand nombre de migrants ont été placés en garde-à-vue. Ces interventions surviennent alors que la ville de Paris a annoncé, mardi, avoir mandaté plusieurs associations pour leur apporter une aide notamment sanitaire et sociale.

Mercredi, les interpellations les plus nombreuses ont eu lieu porte de la Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris, dans un square qui longe le périphérique. C'était jusque-là l'un des lieux de regroupement les plus importants des Tunisiens. Selon Omeyya Saddik, administrateur de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), présent sur place, les forces de l'ordre sont intervenues lors de la distribution du repas du soir qu'assuraient depuis plusieurs jours des bénévoles associatifs. D'après lui, « une centaine » de migrants ont alors été interpellés.

La préfecture de police fait état d'une « soixantaine » d'interpellations. « Le but est d'établir un diagnostic de la situation, au cas par cas », explique-t-on. Le 22 avril, le maire de Paris, le socialiste Bertrand Delanoë, inquiet de l'installation de « campements pérennes » dans la capitale, avait adressé un courrier au ministre de l'intérieur

Pour la place Beauvau, les migrants tunisiens en situation irrégulière ont vocation à être reconduits à la frontière

Claude Guéant dans lequel il demandait notamment, à « l'Etat de prendre ses responsabilités en matière d'hébergement d'urgence ». Mais mercredi, celui-ci lui a répondu : « Il n'appartient en aucune façon à l'Etat d'y pourvoir. »

Pour la place Beauvau, les migrants tunisiens en situation irrégulière ont vocation à être reconduits à la frontière. Soit en étant éloignés directement vers la Tunisie. Soit en étant renvoyés vers l'Italie, dans le cadre des accords de réadmission. Ce dernier

cas de figure concernerait tous ceux qui se sont vus attribuer le « permis de séjour temporaire » par l'Italie et ne remplissent pas, notamment, les conditions de ressources. Les migrants qui en font la demande, pourront bénéficier des « dispositifs d'aide au retour », indique M. Guéant dans son courrier adressé au maire de Paris.

Sur Europe 1, mercredi 27 avril, le maire de Paris a vivement réagi. Il a jugé les interpellations « choquantes » et demandé à l'Etat « de cesser ces opérations de police qui ne sont pas à la hauteur de la situation ». C'est « minable ! », s'est-il emporté. Mais sur Canal+, un autre socialiste, le député et maire d'Evry, Manuel Valls, a fait entendre un autre son de cloche. Il s'est dit « pas choqué par le fait que l'on reconduise à la frontière des migrants en situation clandestine ». Ces Tunisiens « n'ont pas vocation à rester sur le sol français. Je pense que la gauche doit être aussi très claire sur cette question-là », a-t-il ajouté.

Malgré la fermeté affichée par le ministère de l'intérieur, la situation sur le terrain est compliquée. Dans le square de la porte de la Villette, où de nombreux migrants se sont installés, la plupart sont âgés de 20 à 30 ans et ont pour seuls bagages, leur jean et leur blouson.

Comme Walid, 23 ans, ils n'ont

aucun réseau familial ou amical dans la capitale et ont tout essayé : tour des chantiers, des restaurants, pour tenter de trouver du travail. « Mais les patrons ne veulent pas de nous car ils craignent les contrôles », dit-il.

Un certain nombre d'entre eux ont déjà été interpellés mais relâchés. Aujourd'hui La France a beaucoup de difficultés à obtenir les laissez-passer consulaires indispensables au renvoi des migrants en Tunisie. Un certain nombre de Tunisiens cachent par ailleurs, le permis de séjour temporaire que l'Italie leur a octroyé. En effet, ce papier atteste de leur passage par

Comme la plupart de ses camarades, Walid n'avait aucun réseau familial ou amical dans la capitale

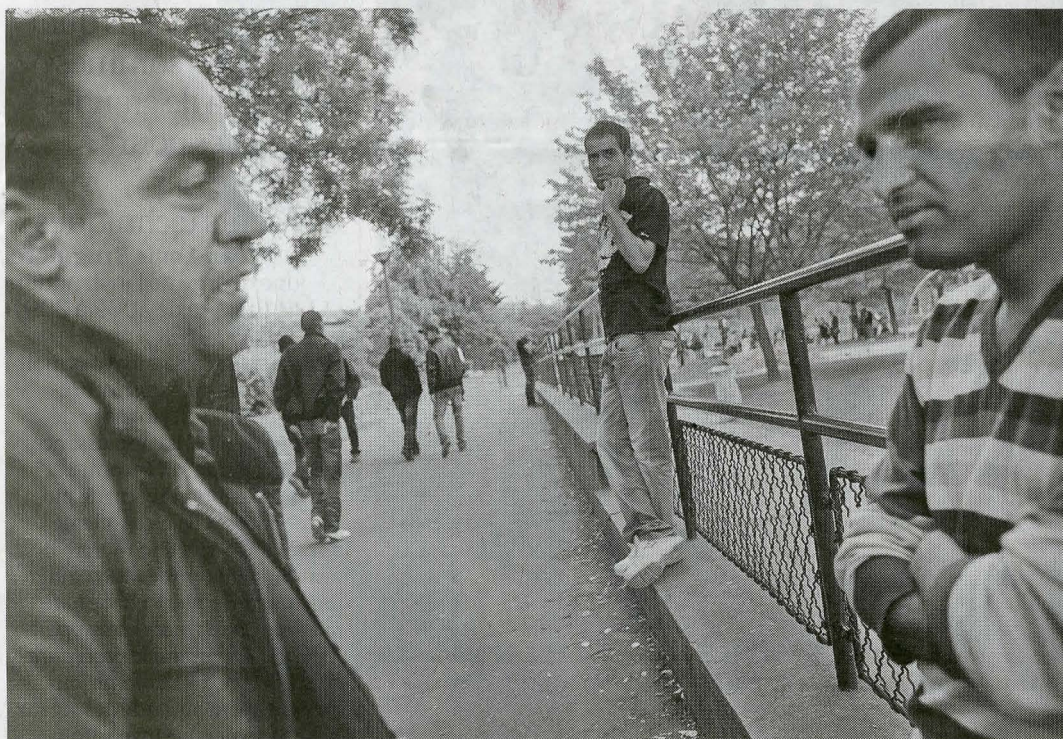
la péninsule et peut permettre à la France de les renvoyer en Italie.

La plupart des migrants disent ne pas comprendre l'accueil qui leur est fait. « La Tunisie a accepté sur son territoire 200 000 réfugiés de Libye et la France ne peut pas accueillir 25 000 tunisiens ? », plaident-ils. Mercredi, les associations mandatées par la mairie de Paris commençaient du coup à essayer d'expliquer les solutions qui s'offraient à eux.

Pour les mineurs – une quinzaine – et les malades – une dizaine – un hébergement et une prise en charge ont été mis en place dès mardi 26 avril. Mais pour les autres, seule l'aide au retour leur a été pour l'heure proposée. Mais un responsable de France terre d'Asile disait, mercredi, n'avoir recensé qu'environ une vingtaine de volontaires.

En théorie, les Tunisiens en situation irrégulière placés en centre de rétention ont droit à l'aide au retour volontaire (ARV) : un pécule de 2000 euros et la prise en charge de leur billet d'avion. Mais selon l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), vu la situation « exceptionnelle », seule une aide de 300 euros pourrait leur être proposée. Chose que beaucoup de migrants refusaient, mercredi. Le prix moyen du passage de la Méditerranée avec des passeurs, oscille entre 1000 et 1500 euros. ■

Elise Vincent



Des migrants tunisiens près de la Porte de La Villette. HERVÉ LEQUEUX/COSMOS POUR « LE MONDE »